



Rosny-sous-Bois, le 16 juillet 2020

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2020

SALLE DES FETES A 19H30

L'an deux mille vingt, le mercredi 15 juillet, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 9 juillet 2020 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire
MME VAVASSORI, M. CAREL, M. ARCELUZ, MME VENTURA, M. MANGON, MME PROVOST, M. LE FLOCH, MME REGNAULD, M. BAKIR, MME SMADJA, M. MESA GIRALDO, MME ELICE, M. RICCARDI, MME ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE Adjoint – MME MAILLOT, MME PAILLOT, MME BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, MME CARBONELL (à partir de 20h03), MME CHAJID, MME LEFELLE, M. CIANI, M. PERNES, M. ITZKOVITCH, MME DA COSTA, MME SEBAN, MME THIBAUT, MME KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :

MME AWAD à MME VAVASSORI – M. SALLIOT à M. RICCARDI – MME CARBONELL (jusqu'à 20h03) à M. CAREL – M. ANSARY à M. CIANI – M. CAPILLON à M. ITZKOVITCH - MME JACAMENT à MME DA COSTA – M. PARISE à MME SEBAN - MME BONNER à MME THIBAUT - MME ZERROUR à M. PAUTRE – M. BEAL à M. DELALANDE

ABSENTS EXCUSES : M. POINSIGNON

SECRETARE DE SEANCE : M. Christophe PERNES

↓ **ADOPTE** le *procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 28 mai 2020.*

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. PROCÉDE à la désignation de deux représentants de la Ville pour siéger au Comité du Syndicat intercommunal funéraire de la Région Parisienne, soit un représentant titulaire et un représentant suppléant comme suit :

- Titulaire : Ninette SMADJA

- Suppléante : Danièle MAILLOT

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

2. PROCÉDE à la désignation de deux représentants de la Ville pour siéger au Comité du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) – compétence gaz, soit un représentant titulaire et un représentant suppléant comme suit :

- Titulaire : Patricia VAVASSORI

- Suppléante : Khadija CHAJID

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

3. PROCÉDE à la désignation de deux représentants de la Ville pour siéger au Comité du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC), soit un représentant titulaire et un représentant suppléant comme suit :

- Titulaire : Fabrice LE FLOCH

- Suppléante : Patricia VAVASSORI

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

4. PROCÉDE à la désignation de deux représentants de la Ville pour siéger à la Commission locale d'évaluation des charges (CLECT) de la Métropole du Grand Paris, soit un représentant titulaire et un représentant suppléant comme suit :

- Titulaire : Pierre MANGON

- Suppléant : Pierre-Olivier CAREL

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

5. PROCÉDE à la désignation de deux représentants de la Ville pour siéger à la Commission locale d'évaluation des charges (CLECT) de l'Etablissement Public Territorial de Grand Paris Grand Est, soit un représentant titulaire et un représentant suppléant comme suit :

- Titulaire : Pierre MANGON

- Suppléant : Pierre-Olivier CAREL

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

6. PROCÉDE à la désignation de cinq membres du Conseil municipal pour siéger au sein du Conseil d'administration de la Caisse des écoles, comme suit :

- **Stéphanie AWAD**
- **Virginie LEFELLE**
- **Christine PROVOST**
- **Patrick ARCELUZ**
- **Marie-Pierre CARBONELL**

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

7. PROCÉDE à la désignation de trois représentants de la Ville appelés à siéger au sein de l'Assemblée Générale de la Mission locale de la Marne au Bois comme suit :

- **Salim ANSARY**
- **Khadija CHAJID**
- **Steeve CHAMBORAIRE**

Monsieur le Maire ou son représentant sont membres de droit.

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

8. PROCÉDE à la désignation de deux représentants appelés à siéger au sein du Comité directeur de l'association Stade Olympique de Rosny-sous-Bois (SOR), comme suit :

- **Nathalie REGNAULD**
- **Fabrice CAVANNA**

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

9. PROCÉDE à la désignation de 10 membres appelés à siéger à la Commission d'appel d'offres et à la Commission de délégation de service public, soit 5 membres titulaires et 5 membres suppléants comme suit :

Membres titulaires :

- **Pierre-Olivier CAREL**
- **Danielle PAILLOT**
- **Patricia VAVASSORI**
- **Pierre POINSIGNON**
- **Bertine BÖNNER**

Membres suppléants :

- Ninette SMADJA
- Fabrice CAVANNA
- Victorio RICCARDI
- Claude CAPILLON
- Eric BEAL

Adopté à l'unanimité

10. PROCÉDE à la désignation des représentants de la Ville appelés à siéger au sein des instances de la Société d'économie mixte de Rosny (SEMRO) comme suit :

5 élus mandataires pour siéger au Conseil d'Administration

- Jean-Paul FAUCONNET
- Pierre-Olivier CAREL
- Danielle PAILLOT
- Pierre MANGON
- Patricia VAVASSORI

1 élu représentant la Ville à l'Assemblée générale de la SEMRO

- Salim ANSARY

AUTORISE chacun des administrateurs, mandataires de la Ville, à accepter toutes fonctions et notamment la fonction de Président ou de Président Directeur Général de la SEMRO

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

11. PROCÉDE à la désignation des représentants de la Ville appelés à siéger au sein de la Société Publique Locale Paris Est Développement (PAREDEV) comme suit :

6 élus mandataires pour siéger au Conseil d'Administration

- Jean-Paul FAUCONNET
- Pierre-Olivier CAREL
- Danielle PAILLOT
- Pierre MANGON
- Charles MESA-GIRALDO
- Yoann CIANI

1 élu représentant la Ville à l'Assemblée générale de la SPL Paris Est Développement

- Ninette SMADJA

AUTORISE chacun des administrateurs, mandataires de la Ville, à accepter toutes fonctions et notamment, la fonction de Président ou de Président Directeur Général de la SPL.

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

12. PROCÉDE à la désignation des représentants de la Ville appelés à siéger au sein des Syndicats de copropriété comme suit :

Adresses	Représentants
Du 2 au 24 place Carnot	Titulaire : Danièle MAILLOT Suppléant : Martine ROUSSEL
52 rue Richard Gardebled	Titulaire : Danièle MAILLOT Suppléant : Martine ROUSSEL
43,45,47 rue richard Gardebled et 1,3 rue André Bernard	Titulaire : Danièle MAILLOT Suppléant : Martine ROUSSEL
Résidence des Maillards, 108 bd de la Boissière	Titulaire : Christine ELICE Suppléant : Felipe DO ESPIRITO SANTO
268/270 rue de Brement	Titulaire : Pierre MANGON Suppléant : Pierre Olivier CAREL
118 rue Philibert Hoffmann	Titulaire : Victorio RICCARDI Suppléant : Salim ANSARY
Résidence de l'Orangerie 11/15 avenue du Général De Gaulle	Titulaire : Danièle MAILLOT Suppléant : Martine ROUSSEL
21 rue des deux communes	Titulaire : Steeve CHAMBOIRAIRE Suppléant : Pierre Olivier CAREL
9 rue du général Leclerc	Titulaire : Danièle MAILLOT Suppléant : Martine ROUSSEL

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 « Capillon 2020 » et 7 « R.E.S.)

FINANCES

13. ADOPTE le compte de gestion de l'exercice 2019.

Adopté à l'unanimité

14. APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2019.

Adopté par 34 voix pour, 7 abstentions (R.E.S.) et Monsieur Claude CAPILLON n'a pas pris part au vote

15. APPROUVE l'affectation du résultat 2019 – Budget Ville.

Adopté à l'unanimité

16. APPROUVE le budget supplémentaire de la Ville pour l'année 2020.

Adopté par 35 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

17. APPROUVE la garantie d'emprunt accordée par la Ville, à hauteur de 100 %, à CDC HABITAT SOCIAL pour le financement d'un prêt d'un montant maximum de 11 762 168 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre de l'opération d'acquisition en VEFA de 98 logements situés 130 rue Jean Mermoz. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention prévoyant la réservation de 20 % du contingent (soit 20 logements) de la part de l'emprunteur en faveur de la Ville.

Adopté à l'unanimité

18. APPROUVE l'attribution à Monsieur le Maire d'une indemnité annuelle pour frais de représentation.

Adopté par 34 voix pour, 7 abstentions (R.E.S.) et Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote

RESSOURCES HUMAINES

19. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins de fonctionnement des services et afin de procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours, recrutements.

Adopté par 35 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

20. APPROUVE la mise à jour de la délibération relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Adopté à l'unanimité

21. APPROUVE la mise à disposition du personnel communal auprès de la Caisse des écoles, ainsi que la convention annexée. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

22. APPROUVE les modalités d'organisation du temps de travail des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) de la Ville, ainsi que la mise à jour des cycles spécifiques de travail des services municipaux.

Adopté à l'unanimité

23. APPROUVE la résiliation de la convention de service commun de la Direction générale des services entre l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est et la Ville de Rosny-sous-Bois.

Adopté à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE

24. APPROUVE le choix de la société BABILOU-EVANCIA comme candidat attributaire de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du multi-accueil des Portes de Rosny. APPROUVE les termes du contrat de délégation de service public pour une durée de 60 mois à compter du 1^{er} août 2020. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit contrat, ainsi que tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la délibération.

Adopté par 34 voix pour, 7 abstentions (R.E.S.) et Monsieur Claude CAPILLON n'a pas pris part au vote

BATIMENTS

25. APPROUVE la convention transactionnelle entre la Ville et la société MEHA portant sur le lot 4 du marché de construction d'une éco-école maternelle de 9 classes pour le groupe scolaire des Boutours. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

EDUCATION

26. APPROUVE la rectification de la sectorisation scolaire à partir de septembre 2020.

Adopté par 35 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

CULTUREL

27. APPROUVE le projet « Rendez-vous culturels de l'été » et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

28. APPROUVE la convention de résidence courte de création avec la Compagnie COMCA. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

DIVERS

29. PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

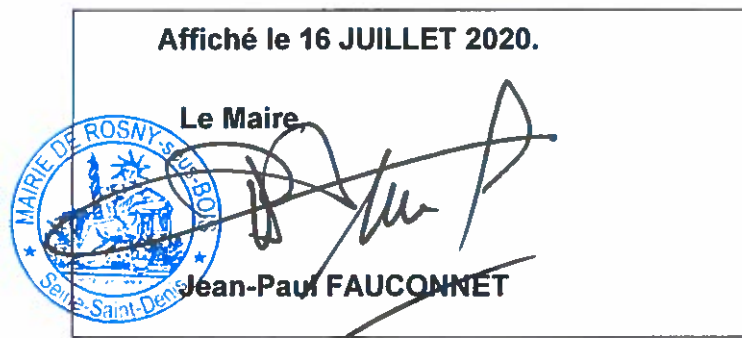
Prise d'acte

30. MOTION de soutien de la Ville de Rosny-sous-Bois à Mme Valérie PECRESSE, Présidente d'Ile-de-France mobilité :

APPORTE son soutien à Madame Valérie PECRESSE dans son souhait de ne pas augmenter le prix des transports et donc de ne plus payer la RATP et la SNCF. FORMULE le vœu que l'Etat s'engage financièrement pour assurer la continuité du service public des transports franciliens.

Adopté à l'unanimité

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 21H16.



*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**